

Formation au sein d'incubateurs et accélérateurs d'entreprises au Québec

! Suite au coronavirus et à la fermeture des frontières du Canada le 18 mars à minuit, pour les étrangers, cette offre est temporairement suspendue !

Contexte

Vous allez suivre une formation auprès d'un d'incubateur/accélérateur au Québec (pour 1 à 12 semaines maximum). Le BIJ et LOJIQ peuvent vous aider à la financer.

Dates et lieu

Dépôt tous les premiers du mois pour un départ au plus tôt dans les 8 semaines qui suivent.

Partout au Québec.

Profil des participants

- Vous avez entre 20 et 35 ans
- Vous êtes un francophone résidant, depuis minimum 2 ans, en Wallonie ou à Bruxelles
- Vous êtes seul ou à plusieurs (maximum 3 personnes sur une base motivée)
- Vous êtes porteur/créateur d'un projet concret
- Vous êtes accompagné par un organisme d'aide aux projets en FWB (Si ce n'est pas encore le cas, voici une liste

non-exhaustive des organismes de soutien [en Wallonie](#) et [à Bruxelles](#))

- Votre activité n'a pas encore le statut d'entreprise
- Vous avez été accepté par un incubateur/accélérateur québécois à prendre part à l'une de leurs formations (dont vous trouverez [sur ce lien une liste non-exhaustive](#))

Conditions de participation

Prise en charge par le BIJ :

- Le remboursement du billet d'avion aller/retour (pour un maximum de 1000€).

Prise en charge par le LOJIQ :

- Un per diem hebdomadaire de 350\$ CAD (environ 240 €) pour couvrir une partie des dépenses liées à l'hébergement et aux repas (pour un maximum de 12 semaines)

Prise en charge par le participant (après la sélection) :

- La réservation du billet d'avion et de son hébergement
- Les démarches pour obtenir un passeport
- La procédure AVE (Autorisation de Voyage Électronique) : le Visa simplifié obligatoire pour les citoyens belges souhaitant se rendre au Canada (plus d'informations [via ce lien](#) et ce [document récapitulatif](#)).
- Les autres dépenses personnelles ainsi que tous les autres frais liés à la participation à la formation

Comment procéder

1. Créez un seul document PDF reprenant tous les documents demandés ci-dessous.
2. Envoyez le document par mail à : quebec@cfwb.be et en

copie à marie-sophie.wery@cfwb.be

Dépôt tous les premiers du mois pour un départ au plus tôt dans les 8 semaines qui suivent.

Votre candidature doit comprendre :

- **[Ce formulaire complété](#)**
- Un **CV complet** de chaque participant (études/formations + parcours professionnel)
- Une copie de votre **carte d'identité** (pour chaque participant)
- Pour les personnes qui ne sont pas de nationalité belge, une attestation qui mentionne que vous résidez en Wallonie ou à Bruxelles depuis plus de 2 ans
- Une **attestation de l'organisme d'aide en Fédération Wallonie-Bruxelles** qui accompagne votre projet avec le nom de votre personne de contact
- Une **lettre officielle d'acceptation d'un incubateur ou accélérateur au Québec** stipulant le contenu de la formation, les dates et ses coûts de participation.

Des questions ?

N'hésitez pas à contacter **Marie-Sophie Wéry** (marie-sophie.wery@cfwb.be ou 02 210 52 42) chargée du suivi de ce dossier.